



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA
MER

Service Transports et Risques
Bureau : Education Routière

RESERVE A L'ADMINISTRATION
AUTORISATION D'ENSEIGNER

N°

B2 demandé le

DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER

LA CONDUITE DES VÉHICULES A MOTEUR ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (1)

Décret n° 2000-1335 du 26 décembre 2000

Pièces à joindre à la demande :

- un justificatif d'identité et d'état civil (photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité)
- justificatif de domicile
- pour les étrangers, justification à l'égard de la législation et de la réglementation en vigueur
- deux photographies d'identité identiques et récentes
- une photocopie recto verso du permis de conduire
- une photocopie du diplôme BEPECASER et le cas échéant des mentions spécifiques, ou d'un diplôme reconnu équivalent en application de l'article R 243-1 du Code de la Route (CAPEC, CAPP...)
- une photocopie du certificat médical datant de moins de deux ans (aptitudes physiques requises pour l'enseignement de la conduite)
- l'autorisation d'enseigner en votre possession (en conserver une copie vers vous) dans le cas d'un renouvellement
- une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

Je soussigné(e) demande l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière et atteste sur l'honneur l'exactitude des mentions ci-après :

M. Mme Mlle (2) Nom de naissance

dit(e) épouse divorcée veuve (2) Nom d'usage

Prénoms

Né(e) le à

Nationalité

Domicilié(e)

Mail.....

Téléphone



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Auto Ecole.....
Titulaire de l'autorisation d'enseigner n° délivrée le
valable pour les catégories par la Préfecture de

A le

Signature :

(1) A renvoyer à l'adresse ci-dessous